BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 36111 du 24 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR: INTJ1822310S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 60136 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727074S) ; Vu la décision nº 56942 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727042S),

Décide:

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er septembre 2018 :

Vives Morgan NIGEND: 165743 NLS: 8022299

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er septembre 2018 :

 Masson Christophe
 NIGEND: 139 365
 NLS: 5296 073

 Solub Frédéric
 NIGEND: 167 026
 NLS: 8023 090

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 août 2018.

Le général, commandant par suppléance la gendarmerie outre-mer,

P. Debarge